

**Subject: Financial Statements for In-House Solid Waste Collection –External
Audit Results**

File Number: ACS2023-PWD-SWS-0001

**Report to the Environment and Climate Change Committee on 21 March 2023
and Council 12 April 2023**

Submitted on March 10, 2023 by Alain Gonthier, General Manager, Public Works

**Contact Person: Shelley McDonald, Director, Solid Waste Services, Public
Works**

613-250-2424 x20992 / Shelley.McDonald@ottawa.ca

Ward: Citywide

**Objet : États financiers pour la collecte des déchets solides par la ville –
résultats de la vérification externe**

N° du dossier : ACS2023-PWD-SWS-0001

Rapport au Comité de l'environnement et du changement climatique le 21 mars 2023

et au Conseil municipal le 12 avril 2023

**Déposé le 10 mars 2023 par Alain Gonthier, directeur général, Direction générale
des travaux publics**

**Personne-ressource : Shelley McDonald, directrice, Services des déchets solides,
Direction générale des travaux publics**

613-250-2424, poste 20992 / Shelley.McDonald@ottawa.ca

Quartier : À l'échelle de la ville

REPORT RECOMMENDATIONS

That the Standing Committee on Environment and Climate Change recommend Council receive this report for information.

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité de l'environnement et du changement climatique recommande au Conseil de prendre connaissance de ce rapport pour information.

CONTEXTE

Le 15 novembre 2011, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé l'attribution, au Groupe interne de collecte des déchets, d'un contrat de collecte de six ans et demi pour la zone C3 (cœur urbain) dans le cadre du [rapport](#) sur les services de collecte des déchets en bordure de rue (appel d'offres n° RFT01811-91027-T01). En outre, le Conseil municipal a donné son approbation pour que la Ville (le « Groupe interne de collecte des déchets ») puisse déposer des offres pour les quatre autres zones de collecte, en restreignant à deux le nombre maximum de zones supplémentaires à lui attribuer. Le Groupe interne de collecte des déchets s'est soumis au principe de la concurrence dirigée selon un processus qui a été surveillé par un commissaire à l'équité et à l'issue duquel on lui a attribué la zone C5 (secteur est), puisqu'il avait déposé l'offre la moins-disante.

Dans l'attribution des contrats des zones C3 et C5 au Groupe interne de collecte des déchets, le Conseil a aussi donné la consigne suivante :

« Que le Conseil exige la vérification annuelle des dépenses pour les travaux attribués à la Ville, qu'il oblige à déposer un rapport annuel d'information à caractère qualitatif et quantitatif relativement à ce programme, comme l'a suggéré le vérificateur interne de la Ville, et que ces rapports suivent le processus habituel du Comité. »

Le 24 avril 2019, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé le [rapport](#) sur le Renouvellement des contrats de collecte des déchets en bordure de rue, qui a pour effet de déléguer au directeur général de la Direction générale des travaux publics le pouvoir de négocier, de finaliser et de signer un contrat à court terme de trois ans pour la collecte des déchets en bordure de rue avec chacun des fournisseurs existants de services de collecte en bordure de rue, dont le Groupe interne de collecte des déchets, conformément à l'alinéa 22(1)(d) du *Règlement sur les approvisionnements* ([Règlement](#)

[n° 2000-50](#)). Ces contrats prorogés ont été attribués aux fournisseurs de services actuels selon des clauses et des conditions comparables à celles des contrats existants, afin d'assurer les services de collecte en bordure de rue dans les cinq zones. Les contrats de trois ans ainsi prorogés tirent à leur fin, puisqu'ils produisent leurs effets dans la période comprise entre le 1^{er} juin 2020 et le 31 mai 2023.

Dans ce rapport, nous présentons les états financiers vérifiés de la deuxième année de la prorogation de trois ans, soit la période de 12 mois comprise entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2022, ainsi que le rapport sur le rendement de la Direction générale. Ces états financiers et ce rapport sur le rendement relèvent de la compétence de la direction. Les responsabilités du vérificateur sont exposées dans chaque section.

ANALYSE

Résultats financiers

La méthodologie à laquelle la direction a fait appel pour préparer les états financiers cadre avec le Protocole de la concurrence dirigée et avec le Rapport sur les coûts incrémentiels du vérificateur interne, approuvés par le Conseil régional le 27 mai 1998 et le 8 septembre 1998 respectivement. Dans la préparation des états financiers sur les services internes de collecte, on fait appel à quatre concepts fondamentaux :

1. l'activité est « permanente »;
2. il s'agit d'un contrat unitaire;
3. les dépenses et les recettes sont comptabilisées selon le principe de la comptabilité d'exercice;
4. il est tenu compte de tous les coûts incrémentiels.

L'État des résultats du Groupe interne de collecte des déchets porte sur la période de 12 mois terminée le 31 mai 2022 et a été vérifié par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. La mission de vérification de ce cabinet a été structurée conformément aux normes de vérification généralement reconnues afin de donner l'assurance raisonnable, plutôt qu'absolue, que les états financiers ne comportent pas de fausses déclarations importantes. Ce cabinet de vérification a rendu une opinion sans réserve sur les états financiers. L'État des résultats et le Rapport du vérificateur sont reproduits dans les pièces 1 et 2.

Les opérations internes de collecte ont donné lieu, pour l'année 2, à des excédents opérationnels de 1 429 486 \$ pour la zone C3 (noyau urbain) et de 833 215 \$ pour la zone C5 secteur est), soit un excédent cumulatif de 2 262 701 \$. Cet excédent cumulatif de 2 262 701 \$ s'explique essentiellement par la diminution des coûts du parc de véhicules. L'excédent cumulatif de l'année 1 s'élevait à 2 579 940 \$, comme l'indiquait le [rapport](#) sur les États financiers de 2021 pour la collecte interne des déchets solides (Résultats de la vérification externe). Dans l'ensemble, l'excédent des années 1 et 2 totalise 4 842 641 \$.

Dans le [rapport](#) de 2019 sur le renouvellement des contrats de collecte des déchets solides en bordure de rue, on fait observer que la Ville a fait l'acquisition de 19 nouveaux véhicules de collecte, ce qui a permis d'éviter d'avoir à engager des coûts énormes dans la réparation et l'entretien des véhicules. Les contrats de trois ans qui ont été prorogés comportaient aussi des hausses des coûts du parc automobile en prévision des impératifs des années 2 et 3 des contrats. Le personnel s'est inspiré des leçons apprises dans le cadre des contrats attribués auparavant pour mettre au point les offres à déposer pour la prorogation de trois ans des contrats et a donc augmenté les prix proposés.

Demandes de services

En plus de produire l'État des résultats vérifié pour le Groupe interne de collecte des déchets, la direction a fait la synthèse des demandes de services adressées au Centre d'appels 3-1-1 et déposées sur le site ottawa.ca pour les deux zones confiées au Groupe interne de collecte des déchets et pour les zones servies par des entrepreneurs.

Lorsqu'un résident soumet une demande, on crée un bon de travail, que l'on fait suivre au fournisseur de services compétent pour examen et suite à donner. Les problèmes sont gérés individuellement, et le personnel des Services des déchets solides travaille en étroite collaboration avec les entrepreneurs dans les cas nécessaires.

Tableau 1 – Demandes de services pour la collecte des déchets solides dans l'année 2 (du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022) de la prorogation de trois ans des contrats

Type de demande	Groupe interne de collecte (zones C3 et C5)	% du total de la Ville	Services de collecte externalisés (zones C1, C2 et C4)	% du total de la Ville	Total de la Ville
Collecte des déchets	2 284	47 %	2 603	53 %	4 887
Collecte des bacs noirs	2 360	42 %	3 196	58 %	5 556
Collecte des bacs bleus	2 429	38 %	3 935	62 %	6 364
Collecte des matières organiques et des résidus de jardinage	8 486	43 %	11 294	57 %	19 780
Nombre total de demandes de services par an	15 559	43 %	21 028	57 %	36 587
Ménages	113 817	37 %	196 595	63 %	310 412
Moyenne des demandes de services hebdomadaires par tranche de 1 000 ménages	2,63	-	2,06	-	2,27

Dans l'année 2 de cette prorogation de trois ans, la Ville a reçu, pour les zones C3 et C5, une moyenne hebdomadaire de 2,63 appels par tranche de 1 000 ménages, ce qui représente 43 % de l'ensemble des appels reçus. Pour les zones C1, C2 et C4, qui sont servies par des entrepreneurs, la Ville a reçu une moyenne hebdomadaire de 2,02 appels par tranche de 1 000 ménages, ce qui représente 57 % de l'ensemble des

appels reçus. Ces chiffres cadrent toujours avec les données sur les demandes de services des années précédentes. La majorité des demandes de services portent sur le remplacement des bacs bleus, noirs ou verts.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les recommandations du rapport n'ont pas de répercussions financières.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Rien n'empêche, du point de vue juridique, le Comité et le Conseil municipal de prendre connaissance de ce rapport pour information.

COMMENTAIRES DU CONSEILLER DU QUARTIER OU DES CONSEILLERS DES QUARTIERS

Ce rapport porte sur l'ensemble de la Ville.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Le processus de concurrence dirigée a permis de mettre en concurrence les entrepreneurs intéressés.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce 1 : État des résultats, Ville d'Ottawa, Groupe interne de collecte des déchets – zone 3

Pièce 2 : État des résultats, Ville d'Ottawa, Groupe interne de collecte des déchets – zone 5

SUITE À DONNER

Rapport transmis pour information dans le cadre des contrats de collecte des Services des déchets solides : Pouvoirs internes d'attribution de contrats – [Rapport](#) sur la concurrence dirigée.